

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Band:** 24 (1987)  
**Heft:** 864

**Artikel:** Jugements à réviser  
**Autor:** Cornuz, Jeanlouis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1019649>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Jugements à réviser

Combat de nègres dans un tunnel, méthode historique, etc.

Je vous parlais de cet historien, qui, se référant à une lettre de Wille, dans laquelle le brave général disait qu'il considérait que son premier devoir était de maintenir la Suisse *en dehors* de la guerre (la Première Mondiale), en concluait qu'il proposait tout au contraire l'entrée de la Suisse dans la guerre (aux côtés de l'Allemagne)... Dans le même ordre d'idées, j'ai éprouvé une petite surprise, l'autre jour:

*Révisionnistes*: on appelle "révisionnistes" ceux qui nient contre toute évidence l'existence des chambres à gaz et des camps d'extermination.

Parmi ceux-ci, le premier en date semble-t-il, *Paul Rassinier*, auteur du *Mensonge d'Ulysse* (1948-1950, nombreuses rééditions), m'inquiétait un peu, ou dans tous les cas m'intriguait: Ancien socialiste, ancien résistant, arrêté par la Gestapo, torturé, déporté à Buchenwald, puis à Dora, réchappé par miracle – comment un tel homme pouvait-il nier... ???

Or je lis (page 170): "Mon opinion sur les chambres à gaz ? Il y en eut: pas tant qu'on le croit. Des extermi-

nations par ce moyen, il y en eut aussi: pas tant qu'on l'a dit." En d'autres termes, Rassinier ne nie rien du tout ! Il s'élève d'une part contre ceux qui ont généralisé abusivement (parenthèse: on admet aujourd'hui qu'il n'y avait pas de chambres à gaz à Buchenwald; qu'il y en avait une à Dachau, mais que pour de mystérieuses raisons, elle n'a pas été utilisée) (autre parenthèse: en ce qui me concerne, je ne vois pas, d'ailleurs, quel avantage il peut y avoir à périr suite à des mauvais traitements, sous-alimentation, pendants, etc – Rassinier donne d'effroyables exemples – plutôt que dans une chambre à gaz et ce que cela change à la question) et d'autre part contre ceux qui se sont prévalus de leur qualité d'anciens internés, alors qu'à la limite, ils avaient peut-être été amenés (contraints!) à participer – c'est le thème de cet admirable récit de Vercors qui s'intitule *Les Armes de la Nuit*. En troisième lieu, à dénoncer des faits qui pour être (selon moi) différents, n'en ont pas moins certains traits communs: en Indochine, en Algérie, en URSS; et même à la Libération... Et même dans les prisons très ordi-

naires d'avant-guerre, dans les bataillons disciplinaires: "*Dante n'avait rien vu!*" – vous pouvez allonger la liste selon vos préférences: Chili, Afghanistan, Argentine, Grèce, Sri Lanka...

Aussi, me semble-t-il, ne peut-on qu'approuver les conclusions de Rassinier:

1. "...les dictatures ne triomphent généralement que dans la mesure où on brandit contre elles des arguments mal étudiés..." (p.172)

2. "La réalité [...], c'est que le camp de concentration est un instrument d'Etat dans tous les régimes où l'exercice de la répression garantit celui de l'autorité. Entre les différents camps, il n'y a, d'un pays à l'autre, que des différences de *nuance*, qui s'expliquent par les circonstances – mais non *d'essence*." (p.222)

3. "...c'est le camp lui-même, en soi, qu'il faut viser, indépendamment de l'endroit où il se trouve, des fins auxquelles il est utilisé et des régimes qui l'emploient." (p.228)

Mais alors, que s'est-il passé? Il s'est passé que les révisionnistes, ravis de voir un ancien résistant faire quelques réserves sur les camps, l'ont *annexé*. Il s'est passé que les "exterminationnistes", furieux de voir ces mêmes réserves, l'ont *rejeté*... Quant à lire les textes...!

### COMPTES DP 1986

## Mieux qu'en 85

■ Loin des projecteurs de l'actualité, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SA des Editions Domaine Public s'est réunie le 15 mai 1987. Elle a approuvé les comptes d'exploitation de l'exercice 86:

#### Charges

Impression et routage	75 206.20
Salaires, charges sociales	56 648.30
Frais d'administration	17 918.10
Total	149 772.60

#### Produits

Abonnements	150 541.25
Ventes au numéro	779.35
Intérêts bancaires	851.30
Total	152 171.90

**Résultat de l'exercice** 2399.30

A lire entre les lignes: les heures de travail, de réflexion, d'écriture de nos collaborateurs bénévoles dont le dévouement rend la poursuite de l'expérience possible.

1986 restera l'année du changement de formule: "quart de tour", éclatement des colonnes régulières, nouveaux titres, recours accru aux tramés et aux cadres.

Derrière ce rajeunissement de la façade se cache la petite révolution technique: DP, après le *Journal de la cinémathèque française* et avant *La Brèche*, est un des premiers périodiques francophones à être fabriqué entièrement en "desktop publishing" au moyen d'un ordinateur personnel. De la saisie des textes aux corrections finales des épreuves, toutes les étapes de la production de votre hebdomadaire sont désormais assurées par le secrétariat de rédaction.

L'économie ainsi réalisée a permis d'engager en cours d'année une deuxième personne, salariée, à temps partiel. Mme Joseline Junod s'occupe essentiellement de la gestion de notre fichier d'abonnés, de la promotion du journal et des tâches liées à sa fabrication.

Dès sa fondation, Domaine Public a pris le parti de se passer du soutien financier des annonceurs. Cette particulari-

té, tout en lui interdisant de rivaliser avec les autres hebdomadaires pour une couverture totale de l'actualité, fait de DP un "produit" différent. Moins que tout autre média, il ne saurait se passer du soutien de ses lecteurs. Il est en quelque sorte condamné à une gestion communautaire.

Celle-ci se manifeste à plusieurs niveaux: il y a les lecteurs qui arrondissent le prix de leur abonnement – qu'ils soient ici remerciés pour leurs dons. DP n'a évidemment pas d'argent à investir dans les campagnes de promotion destinées à le faire vendre comme un produit de consommation qu'il ne veut pas être. Dans ce domaine, l'aide des lecteurs qui tentent de le faire connaître autour d'eux lui est précieuse. Enfin, que ce soit pour demander des renseignements complémentaires, pour signaler des innovations intéressantes, voire pour défendre des points de vue opposés, ceux qui continuent à nous écrire nous apportent le feedback indispensable à toute publication qui veut rester vivante.

Domaine Public